

Les armoiries royales du Danemark

Autor(en): **Grandjean, P.-B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **49 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK

ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1935

A° XLIX

N° 1

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und DR. RUD. KAUFMANN

Les armoiries royales du Danemark.

Par P.-B. GRANDJEAN

Membre correspondant de la Société suisse d'héraldique.

Après la chute de tant de trônes, les armoiries du royaume de Danemark, qui auparavant ne paraissaient pas les plus compliquées parmi les armoiries d'états, sont restées comme l'unique exemple d'anciennes compositions héraldiques portant encore trois écus superposés¹). Ainsi, on y voit non seulement des armes sur le tout, mais encore sur le tout du tout, et cela pour des raisons dynastiques ou politiques. En effet, l'ordre dans lequel se suivent les armes est très critiquable. Pendant la décadence du blason, on a malheureusement transformé par deux fois les armoiries fort bien composées de Frédéric II (fig. 3 et 4), dont nous parlerons plus loin.

Au premier quartier de l'écu principal, partagé par une croix d'argent, bordée de gueules — depuis longtemps pattée — se trouvent les trois lions léopardés de la vieille dynastie glorieuse des Valdemars déjà éteinte quant aux mâles en 1370. Les têtes de ces animaux étant frustes, il est impossible de discerner s'il s'agit dans l'écu du contre-scel du roi Knud VI (1190) de trois léopards ou de trois lions léopardés. Quelques années plus tard seulement — en 1198 — on voit le roi Richard d'Angleterre porter ces trois léopards. Au Danemark, les deux types héraldiques ont été employés alternativement pendant des siècles. Enfin, en 1819, le port des lions léopardés fut seul autorisé dans les armoiries officielles. Les animaux en question commencent par être sans couronne, mais sont couronnées déjà sous le roi Eric (1232). — De prime abord, l'écu royal était semé de figures ayant la forme de cœurs. Sans aucun doute, ces figures — quelquefois tout à fait supprimées — sont censées représenter des « feuilles de nénufar » (Seeblätter) malgré leur exécution primitive. Néanmoins, elles sont considérées de temps immémorial comme des cœurs. Ce n'est que sous Christian III (1546) que leur nombre fut fixé à neuf. Plus tard ces cœurs sont rangés en pal, 3, 3, 3, accompagnant les lions. — Les émaux, d'or, à trois léopards d'azur, sont connus même un demi-siècle avant l'armorial de Gelre et la Wappenrolle de Zurich. Dans le premier, les léopards sont couronnés et armés d'or et lampassés de gueules et l'on y remarque des « cœurs » de gueules, ces figures par contre ne se trouvent pas dans le célèbre armorial suisse.

Deux léopards, soit les armes brisées de cette dynastie, ont été portés par le roi Abel, fils puîné de Valdemar le Victorieux, lorsqu'il était encore duc du Jutland

¹) A l'exception de la Roumanie, dont les armoiries sont un peu extraordinaires.

méridional (1245), et plus tard par ses successeurs au trône ducal : on trouve parfois des léopards, parfois des lions léopardés, avec ou sans couronnes ; dans cette branche, on voit également des armes avec ou sans cœurs. Cette contrée étant échue aux comtes de Holstein, en 1386, les cœurs disparurent pour toujours des armes de ce pays. Dans les armoiries de 1819, on a placé deux lions léopardés sans couronnes au deuxième quartier de l'écu principal, où ils remplacèrent le lion norvégien. Ils représentent toujours le titre de « duc de Slesvig », employé sans cesse par les rois de Danemark depuis 1460, le roi Christian I^{er} ayant été élu duc à cette date. Les émaux ont été constamment les mêmes que ceux de la ligne royale.

En haut, au deuxième quartier, on trouve les trois fameuses couronnes d'or (2, 1) sur champ d'azur. D'abord, elles figurent dans l'écu de la reine Marguerite (1391) et dans celui du roi Eric de Poméranie (1403) pour désigner l'union des trois royaumes, le Danemark, la Suède et la Norvège. Les écus en question — employés en même temps que les armoiries ordinaires, aux trois léopards — ne contiennent que ces trois couronnes. Comme le roi Albert de Suède, en 1364, avait adopté pour armes de son pays les trois couronnes, les quatre rois danois Christophe de Bavière, Christian I^{er}, Jean et Christian II — d'abord en 1444 — portent les mêmes figures dans leurs armoiries composées pour désigner, indubitablement, leur pouvoir en Suède.

A notre avis, les trois couronnes dans l'écu de l'époque d'Eric de Poméranie, qui figurent à l'église de Kirkeboe dans les îles Féroé, ont déjà représenté la Suède (fig. 1) ; nous arrivons à cette conclusion en comparant deux autres compositions de la même époque figurant sur un pavillon célèbre, suspendu dans l'église lubeckoise de Sainte-Marie, et dans l'écu de la reine Philippa (1420), épouse du roi Eric. D'ailleurs, on voit au troisième quartier de l'écu écartelé de Kirkeboe les trois léopards d'Angleterre de cette souveraine. Les couronnes furent supprimées par Frédéric I^{er} qui n'obtint jamais la Suède. A cause de la double signification de ces armes, toute cette question reste des plus difficiles.

En 1546, Christian III reprend de nouveau ces couronnes, ce qui provoque de la part du roi de Suède des protestations énergiques. Les Danois prétendent qu'il s'agit seulement d'un souvenir de l'union d'autrefois, considération que les Suédois n'acceptent pas. Ce n'est qu'à la suite de deux guerres, dont une des causes principales fut l'emploi de ces armes, que l'on tomba d'accord, en 1613, sur le droit commun des deux rois de porter les trois couronnes en litige.

La moitié inférieure du troisième quartier est partie d'azur, au faucon d'Islande d'argent, et coupé au 1^{er} d'azur, au bélier passant d'argent des îles Féroé, et au 2^{me} d'azur, à l'ours d'argent de Groenland. Le faucon assis, et non essorant, dessiné d'une manière tout à fait naturaliste, par conséquent très peu héraldique, remplaça, en 1903, la morue d'argent, sans tête, couronnée d'or, sur champ de gueules. Cette dernière figure, bien extraordinaire, mais aussi bien réussie, est constatée comme représentant l'Islande dans les sceaux hanséatiques de Bergen (1415). D'ailleurs, ce pays ayant obtenu son indépendance en 1918, adopta des armoiries nouvelles, soit : d'azur, à la croix de gueules, bordée d'argent. Néanmoins, le faucon, qui n'a existé en réalité que pendant quinze ans, a tenu sa place jusqu'ici dans les armoiries du Danemark. On peut le regretter. — Quant au bélier, il paraît dans un sceau provincial, remontant probablement au XIV^e siècle. Sous Frédéric III, on fait place à cet animal dans un des écus placés en cercle autour de l'écu principal (1668).

Ce n'est qu'en 1819 qu'on l'introduisit dans les armoiries véritables du royaume. L'ours groenlandais, moins ancien, paraît pour la première fois dans les armoiries sur une monnaie d'or dudit roi (1666). Il y est passant, et plus tard, tantôt rampant, tantôt assis, les pattes de devant étendus en avant. Cette dernière position fut autorisée officiellement en 1819.

Le quatrième quartier est coupé d'or, au lion léopardé d'azur au-dessus de neuf cœurs (4, 3, 2), et de gueules au dragon d'or couronné de même. — Ce fut le roi Christian I^{er} qui choisit ce lion (1449) correspondant au titre de *Gotorum rex* (roi des Goths), employé déjà par Valdemar IV en 1362. Ces armes ont été supprimées



Fig. 1. Armoiries d'Eric de Poméranie.

par Christian I^{er} lui-même, et ne furent réintroduites, dans les armoiries royales, que par Christian III. Le lion léopardé est parfois remplacé par un léopard (fig. 3). Le roi Christophe de Bavière porte le dragon (1440), correspondant au titre de *Sclavorum (Vandalorum) rex* (roi des Vendes).

L'écu placé sur le tout est écartelé. Au 1^{er} de gueules, à « la feuille d'ortie » d'argent de Holstein, dont l'écusson en abîme est coupé d'argent et de gueules ou de gueules au chef d'argent. Nous ne parlerons point de la bordure transformée, même des plus caricaturées (fig. 2), ces armes étant trop connues. — Au 2^{me} de gueules, au cygne essorant d'argent, membré de sable, couronne d'or sur le cou.

Cet oiseau — figurant pour la première fois dans les armoiries du roi Jean, alors *electus* (1476) — rappelle le Stormarn, incorporé au duché de Holstein, érigé en 1474. — Au 3^{me} de gueules, au cheval d'argent, couvert d'une housse d'azur, bordée d'or, galopant et monté par un guerrier cuirassé d'or, tenant un bouclier ovale d'azur, bordé d'or, à la croix, quelquefois pattée, alésée de même. Le roi Frédéric II conquiert le pays des Dithmarses en 1559 et créa ensuite



Fig. 2. Armoiries du roi Jean.

ces armes pour désigner cette contrée. Celle-ci fut également incorporée en 1474 au duché holsteinois. Bien que le petit pays gardât son indépendance, le roi Jean se nomma *dux Ditmarsiae*. — Au 4^{me} de gueules, à la tête de cheval d'or, les armes de Lauenbourg, créées et incorporées dans les armoiries royales en 1819. En réalité, il s'agit d'un fragment, l'émail changé, du cheval gai courant d'argent, porté jadis par les autorités locales sous la domination de la Maison brunswick-lunebourgeoise au Lauenbourg, dont une partie considérable fut cédée au Danemark par le Hanovre, en 1816. — Enfin, l'écu sur le tout du tout est parti d'or, à deux fasces de gueules

(Oldenbourg), et d'azur, à la croix pattée d'or (Delmenhorst). Ces armes étant bien connues, nous n'en parlerons pas.

En guise de tenants et de supports, les rois danois du XV^e siècle se servaient de différentes figures: deux hommes sauvages, deux lions, un guerrier et un homme sauvage, un ange et un homme sauvage, un lion et une lionne. Sur le sarcophage



Fig. 3. Armoiries royales de Danemark à l'église de Ste Marie à Helsingør.

de Christian IV, mort en 1648, à la cathédrale de Roskilde, on peut voir deux lions figurant comme supports. Sous ce roi, les hommes sauvages reparaissent; ils furent enfin adoptés officiellement en 1819.

Pendant des siècles, les couronnes placées au-dessus de l'écu royal sont de la plus pure fantaisie. Des armoiries de l'époque de Christian IV montrent une couronne

ouverte rappelant beaucoup celle qui fut exécutée à son couronnement, en 1596. En 1693 et plus tard en 1819, on a adopté une couronne officielle semblable à celle de Christian V, de 1671, dont l'exécution est remarquable et qui est sans doute un des bijoux du château de Rosenbourg, à Copenhague, château qui renferme tant de trésors artistiques et historiques.

Comme ailleurs, « le pavillon » remonte à la fin du XVII^e siècle, il est d'abord semé de couronnes d'or. Les colliers des ordres de l'Eléphant et de Dannebrog entourent l'écu.

Ce fut le roi Eric de Poméranie qui le premier créa l'écu écartelé de nos rois. Tous ses successeurs au trône danois emploient des armoiries plus ou moins compliquées. Voici celles du roi Jean, mort en 1513, sculptées sur pierre, au château de Copenhague (fig. 2), déparées par des erreurs héraldiques. Il nous est à vrai dire tout à fait impossible d'énumérer ces compositions nombreuses et si différentes. Seulement pendant le règne de Christian IV, roi populaire entre tous, malgré ses défaites, treize combinaisons se présentent. — On peut relever trois types principaux des armoiries royales de Danemark. Celles de Frédéric II, connues en 1570, sont à considérer comme officielles au premier chef, jusqu'à 1721. Elles correspondent à peu près aux titres du roi: roi de Danemark et de Norvège, des Vendes et des Goths, duc de Slesvig, de Holstein, de Stormarn et des Dithmarses, comte d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Les armes des Goths précèdent celles des Vendes, sans doute pour une raison artistique, car le dragon s'adapte mieux dans l'espace restreint de la champagne, surtout celle-ci étant très réduite (fig. 4). Ces armoiries, très bien sculptées en albâtre, se voient au cénotaphe du roi, à la cathédrale de Roskilde (fig. 4). Pour donner un autre exemple, nous reproduisons ici les armoiries sculptées sur bois, polychromes, œuvre d'un artisan du temps de Christian IV, fils de Frédéric II, à l'église de Sainte-Marie de Helsingoer, ville seelandaise (fig. 3). Les trois lettres R. F. P., au-dessous de l'écu, sont l'abréviation de la devise fameuse du roi: *Regna firmat pietas*.

Après l'incorporation du Slesvig au royaume, en 1721, Frédéric IV inaugura de nouvelles armoiries. Abolissant la champagne, le roi fit sortir les lions léopardés slesvigois de l'écu sur le tout pour les placer au-dessous des couronnes de l'union, au troisième quartier, alors coupé, de l'écu principal, dont le quatrième fut coupé, lui aussi, donnant place aux armes des Goths et des Vendes. En même temps, l'écu sur le tout fut mi-parti de Holstein et de Stormarn et coupé des Dithmarses. Ainsi les armes ducales de Slesvig furent placées avant celles des Goths et des Vendes, toutes les deux royales, erreur très grave.

L'alliance de plus de quatre siècles entre le Danemark et la Norvège ayant été rompue, en 1814, en vertu du traité de Kiel, le roi de Suède, en prenant possession de la couronne norvégienne, exigea que le lion de Norvège fût effacé des armoiries de Danemark. Ce pays finit par y consentir, et Frédéric VI, en 1819, autorisa les changements demandés, créant ainsi les armoiries encore existantes, exception faite du changement des armes islandaises. Ledit lion fut remplacé, au deuxième, par les lions léopardés de Slesvig, tandis que la place de ceux-ci, au troisième, fut occupée par les armes d'Islande, des îles Féroé et de Groenland. De nouveau, l'écu sur le tout fut écartelé, cette fois de Holstein, de Stormarn, des Dithmarses et de Lauenbourg. L'emplacement des différentes armes correspond on ne peut plus mal aux titres du roi, où était supprimé le nom de Norvège, tandis qu'on y avait joint celui de « duc de Lauenbourg ».

La perte des duchés, en 1864, n'influença nullement les armoiries du Danemark. C'est à juste titre que les armes duciales et ci-devant comtales sont encore portées par les rois du pays danois. Elles rappellent à la fois le passé du royaume, l'origine du monarque, et correspondent toujours à ses titres.

Comme dans d'autres pays, un écu central, entouré de plusieurs écussons, posés en cercle, a été employé en Danemark, au temps de Christian II,



Fig. 4. Armoiries ornant le cénotaphe de Frédéric II.

du commencement du XVI^e siècle, jusque dans la première moitié du siècle passé. Soit dans les armoiries écartelées soit dans lesdits écussons, on voit quelques figures héraldiques des rois de jadis (le griffon de Poméranie, les losanges de Bavière) ou de provinces perdues à jamais (l'*Agnus dei* de Gotland, l'aigle d'Oesel), ou même des emblèmes depuis longtemps tombés en désuétude (la couronne de Fémern, le dragon de Bornholm).